

Ministry of Health

OHIP, Pharmaceuticals and
Devices Division

Delivery and Eligibility Review Branch
3rd Floor, 5700 Yonge Street
Toronto ON M2M 4K5

Telephone: (416) 327-8109
Toll Free: 1-866-811-9893
Facsimile: (416) 327-8912
Toll Free 1-866-598-6530

www.ontario.ca/health

Ministère de la Santé

Division de l'Assurance-santé, des produits pharmaceutiques et des
appareils et accessoires fonctionnels

Direction de la prestation des programmes et de l'examen de l'admissibilité
5700, rue Yonge, 3^e étage
Toronto ON M2M 4K5

Téléphone : 416 327-8109
Sans frais : 1 866 811-9893
Télécopieur : 416 327-8912
Sans frais : 1 866 598-6530

www.ontario.ca/sante

NOTE DE SERVICE

- Date :** Le 4 mars 2022
- Destinataires :** Fournisseurs de pompes à insuline et fournitures inscrits au PAAF
- Expéditeur :** David Schachow
Directeur, Direction de la prestation des programmes et de l'examen de
l'admissibilité
- Note de service :** Couverture accordée par le PAAF pour les systèmes de surveillance
continue du glucose en temps réel

Le gouvernement s'étant engagé à soutenir les résidents de l'Ontario atteints de diabète, le ministère de la Santé est heureux d'annoncer qu'à compter du 14 mars 2022, le Programme d'appareils et accessoires fonctionnels (PAAF) accordera une aide financière pour les systèmes de surveillance continue du glucose en temps réel aux résidents de l'Ontario atteint de diabète de type 1 qui sont les plus à risque d'un épisode hypoglycémique grave ou qui sont incapables de reconnaître les symptômes de l'hypoglycémie ou de les communiquer.

Lorsqu'un système de surveillance continue du glucose en temps réel est prescrit par un médecin ou une infirmière praticienne enregistré(e) comme prescripteur auprès d'un Programme d'éducation sur le diabète inscrit auprès du PAAF conformément aux critères d'admissibilité de PAAF, le client du PAAF sera admissible à recevoir :

- des capteurs et des transmetteurs fabriqués par Medtronic Canada ULC ou Dexcom Canada, Co., sans frais pour le client, jusqu'à concurrence d'une quantité maximale permise sur une période de 24 mois; et
- le récepteur Dexcom G6 fabriqué par Dexcom Canada, Co. (si le client utilise les capteurs et transmetteurs fabriqués par Dexcom Canada, Co.).

Les critères d'admissibilité médicaux du PAAF pour être admissible à recevoir une aide financière du PAAF sont basés sur une recommandation de Santé Ontario (anciennement Qualité des services de santé Ontario).

Pour être admissible, la personne doit satisfaire aux critères d'admissibilité aux prestations du programme énoncés dans le *Manuel des politiques et procédures pour le Programme d'appareils et accessoires fonctionnels* de même qu'aux critères médicaux suivants.

1. L'auteur de la demande est atteint de diabète de type 1.
2. L'auteur de la demande satisfait à un des critères suivants.
 - a. L'auteur de la demande est incapable de reconnaître les symptômes de l'hypoglycémie, ou de les communiquer, ou encore d'effectuer lui-même un test de glycémie en raison de son stade de développement ou d'un affaiblissement cognitif ou physique préalablement diagnostiqué.
 - b. L'auteur de la demande a souffert d'hypoglycémie grave au cours des deux dernières années sans facteur déclencheur évident en dépit d'une utilisation optimale de l'insulinothérapie et de tests de glycémie (au moins 4 fois/jour), ayant mené à l'une des situations suivantes :
 - i. suspension de son permis de conduire;
 - ii. hospitalisation, séjour dans une salle d'urgence ou visite d'un SMU;
 - iii. administration de glucagon, perte de conscience ou crise épileptique.
3. L'auteur de la demande a de l'expérience et démontre son engagement dans le contrôle de la glycémie et la capacité d'utiliser un système de surveillance continue du glucose en temps réel (SCGtr) en toute sécurité et efficacement dans **TOUTES** les situations suivantes.
 - a. L'auteur de la demande témoigne de son engagement à suivre son diabète à long terme par des évaluations régulières effectuées par des conseillers en soins aux diabétiques et des prescripteurs à des intervalles jugés appropriés par le Programme d'éducation sur le diabète inscrit au PAAF.
 - b. L'auteur de la demande porte la SCGtr en tout temps.
 - c. L'auteur de la demande accepte de partager les éléments de données du profil glycémique ambulatoire avec l'équipe/les fournisseurs de soins spécialisés en diabète, notamment :
 - pourcentage du temps dans la fourchette cible, pourcentage du temps au-dessus ou en dessous de la fourchette cible, pourcentage du temps en hypoglycémie; et
 - représentation visuelle du profil glycémique moyen sur 24 heures pendant une période de deux semaines.

Vous trouverez, annexé à cette note de service, une liste de questions et réponse se rapportant à l'aide financière accordée par le PAAF.

Vous pourrez également accéder à des renseignements supplémentaires sur le site Web du PAAF à : <https://www.health.gov.on.ca/fr/pro/programs/adp/>, y compris le *Manuel de la politique et de l'administration des systèmes de surveillance continue du glucose en temps réel*. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les adresser directement au PAAF à l'adresse de courriel suivante : adp@ontario.ca

Je vous remercie de votre soutien continu aux résidents de l'Ontario aux prises avec le diabète.

David Schachow
Directeur